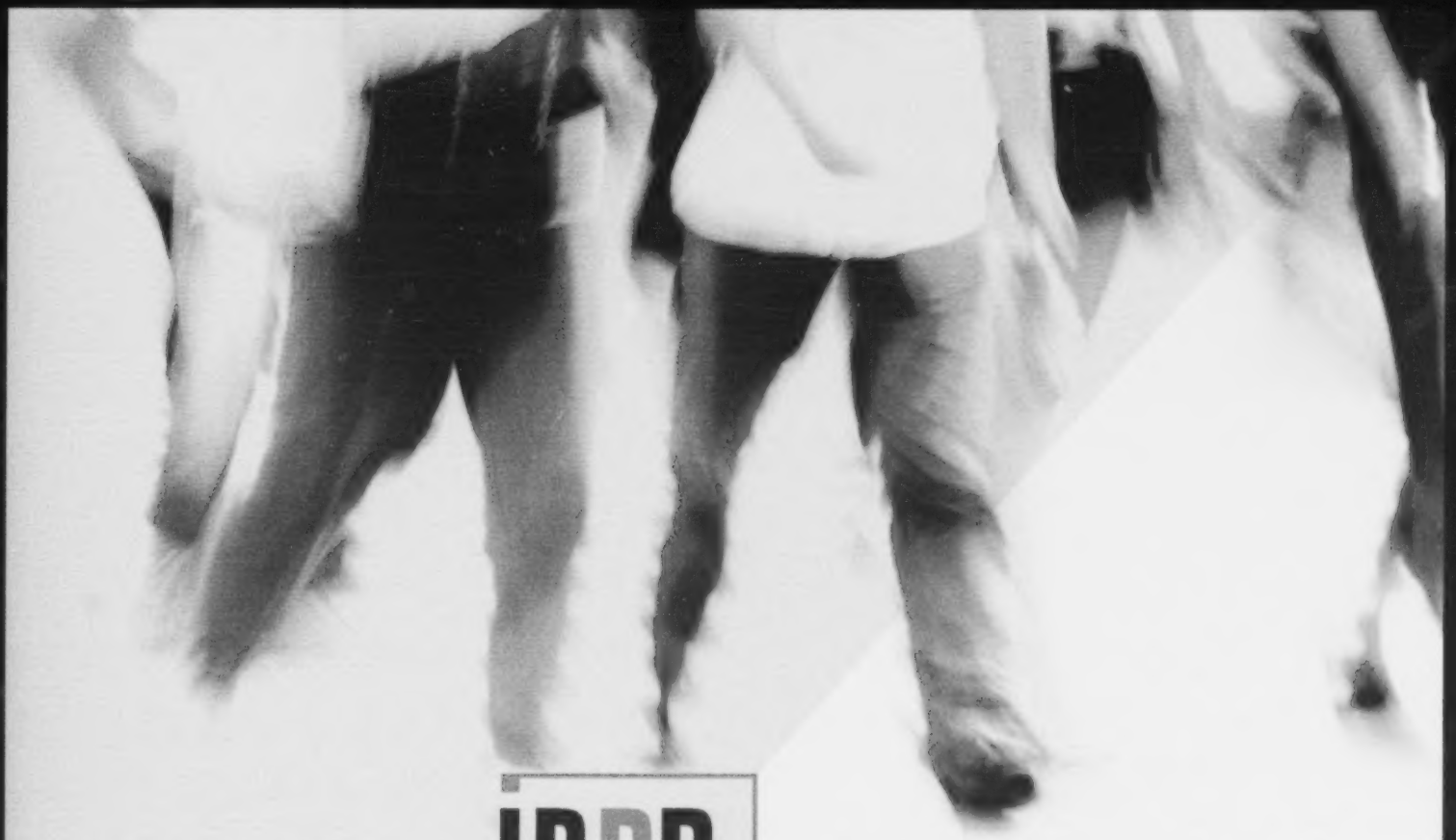

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

IRPP

Regarder vers l'avenir

Mission

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme national indépendant, bilingue et sans but lucratif. L'IRPP a pour mission d'améliorer les politiques publiques en produisant des recherches, en proposant de nouvelles idées et en éclairant les débats sur les grands enjeux publics auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements.

L'indépendance de l'Institut est assurée par un fonds de dotation établi au début des années 1970 grâce aux contributions des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur privé.

Conseil d'administration

Président : GRAHAM SCOTT, Toronto
Vice-présidente : ANNE McLELLAN, Edmonton

FRANÇOISE BERTRAND, Montréal
DAVID N. BIETTE, Washington, D.C.
IAN BRODIE, Calgary
KIM BROOKS, Halifax
IAN D. CLARK, Toronto
MICHAEL DECTER, Toronto
ALAIN DUBUC, Montréal
MARY LOU FINLAY, Toronto
JOCK FINLAYSON, Vancouver
GRAHAM FOX (président), Montréal
LEA HANSEN, Toronto
GEORGE E. LAFOND, Victoria
JOHN PARISELLA, Montréal
KIM WEST, Toronto

Faits saillants

de l'exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016	2015
Budget de fonctionnement	2 450	2 410	2 258
Charges	2 303	2 283	2 258
Excédent du budget de fonctionnement sur les charges	147	127	0

L'exercice 2016-2017 en bref

IRPP

23
PUBLICATIONS

11
ÉVÉNEMENTS

476 ↑166 %
ARTICLES
D'*OPTIONS POLITIQUES*

RÉSEAUX SOCIAUX

Abonnés Twitter

8 952

↑ 50 %

« J'aime » sur Facebook

1 148

↑ 70 %

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

Reportages

1 280

↑ 20 %

Textes d'opinion

9

ACTIVITÉ EN LIGNE

Pages vues

1 043 260

↑ 37 %

Utilisateurs

476 732

↑ 46 %

Téléchargements

15 321

RÉFÉRENCES AUX RECHERCHES

613

Articles de revues spécialisées

5

Publications fédérales

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

11

Présentations publiques

10

Consultations d'intervenants

17

Activités parlementaires

Message du président du conseil d'administration GRAHAM SCOTT

C'est avec grand plaisir que nous publions ce rapport annuel 2016-2017 pour rendre compte d'une autre année de recherches innovantes et d'événements stimulants, marquée par notre croissance. Parmi nos réalisations figurent la transition numérique du magazine *Options politiques*, un nouveau programme de recherche et l'élaboration d'un programme inédit. Il va sans dire que nous n'aurions pu accomplir ces progrès sans la collaboration de notre personnel, que je remercie au nom du Conseil pour son dévouement et de son adhésion à la mission de l'IRPP.

Pour ce qui est de la composition du Conseil, signalons le départ d'Ian Clark et de Mary Lou Finlay, qui se sont retirés après avoir rempli deux mandats consécutifs depuis leur nomination en 2009. M. Clark a dirigé le Comité des placements pendant sept ans, avant de prendre la tête du Comité des finances et de la vérification en 2016. Mme Finley a présidé le Comité des communications de 2010 à 2012, puis a siégé au Comité de gouvernance et des nominations. Au nom de tous nos administrateurs, je les remercie de leur précieuse contribution à nos travaux comme à ceux de l'IRPP.

De son côté, Michael Koerner a annoncé cet hiver qu'il quittait le Comité des placements après y avoir siégé pendant 31 ans sans fonctions d'administrateur. Source inépuisable de savoir et d'expérience, M. Koerner a constitué pendant cette longue période un atout inestimable pour l'Institut, qui lui sera toujours reconnaissant de son discernement, de ses judicieux conseils, de son dévouement.

Sous la direction éclairée de Kim Brooks, notre Comité de la gouvernance et des nominations a travaillé avec grande efficacité à la désignation de quatre nouveaux administrateurs : Ian Brodie, professeur agrégé au Département de sciences politiques de l'Université de Calgary, et chef de cabinet de l'opposition puis du cabinet du premier ministre Stephen Harper de 2005 à 2008 ; Nancy Olewiler, professeure d'économie à la School of Public Policy de l'Université Simon Fraser, école dont elle a été directrice depuis sa fondation en 2003 jusqu'en 2014 ; John Parisella, conseiller spécial, Stratégie et rayonnement, au cabinet de relations publiques National (Montréal), qui était auparavant directeur exécutif de Campus Montréal et responsable des campagnes de financement de HEC Montréal, de Polytechnique Montréal et de l'Université de Montréal ; et Kim West, associée et chef de la direction, Clientèle, au cabinet de relations publiques National (Toronto), de même que fondatrice d'une société de communication du Canada atlantique acquise en 2012 par National.

Au nom du Conseil, je souhaite à ces nouveaux membres la plus cordiale bienvenue et me réjouis de collaborer avec eux à la mise en œuvre des priorités de l'IRPP.

Message du président GRAHAM FOX

L'IRPP poursuit depuis 45 ans la mission qu'il s'est donné d'améliorer les politiques publiques en produisant des recherches approfondies, en proposant de nouvelles idées et en éclairant le débat sur les grands enjeux auxquels font face les Canadiens et leurs gouvernements. Et sans doute plus que jamais en cette ère de mégadonnées, de « résultologie » et de fausses nouvelles, il est essentiel pour nos décideurs d'accéder en temps voulu à une recherche à la fois pertinente et rigoureuse.

L'Institut continue ainsi d'enrichir le débat dans des domaines comme les inégalités de revenu, les prestations parentales, les soins aux aînés, le commerce international et l'évolution de la communauté fédérale. Ces grands enjeux font partie du programme d'action de nos gouvernements, et nous croyons pouvoir contribuer efficacement à leur analyse.

L'année stimulante et productive que nous venons de connaître a été marquée par la publication de 23 études et rapports, et l'organisation de 11 événements et webinaires qui ont étendu le rayonnement de l'IRPP à un plus grand nombre de collectivités canadiennes. De son côté, notre magazine *Options politiques* a publié un nombre record de 476 articles, qui ont donné lieu à 100 000 pages vues pour le seul mois de mars. La couverture médiatique de nos activités a ainsi augmenté de 20 p. 100, alors que le nombre de pages vues sur notre site Web a bondi de 37 p. 100.

Nous avons accueilli cet automne Joanne Castonguay à titre de directrice de recherche, chargée d'élaborer un nouveau programme sur la demande canadienne d'innovation, un enjeu problématique ; ce programme sera lancé dans les prochains mois. Nous avons par ailleurs salué le départ de la directrice de recherche Nicole Bernier et de l'adjoint de recherche David Deault-Picard. La première a dirigé des travaux sur les proches aidants et les communautés amies des aînés, qui ont enrichi notre analyse des défis du vieillissement de la population ; le second a soutenu nos chercheurs en manifestant une rigueur et un dévouement grandement appréciés. Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs nouveaux projets.

Comme toujours, nos succès de l'année écoulée sont indissociables de la détermination et des talents des membres de notre personnel. Je les remercie de leur indéfectible engagement à l'égard de la mission de l'IRPP et de leur détermination à viser des objectifs toujours plus ambitieux.

Évolution de la communauté fédérale canadienne

Directeur de recherche F. LESLIE SEIDLE

Lancé cette année, ce programme de recherche mobilise des Canadiens de plusieurs régions et horizons autour d'un débat sur les réalisations du régime fédéral et les défis à venir. S'il vise à stimuler la recherche et le débat sur certains aspects clés du fédéralisme — notamment les institutions, les relations intergouvernementales et les arrangements fiscaux —, ce programme examine tout particulièrement les questions et perspectives autochtones ainsi que l'importance des aspects communautaires — le « vivre ensemble », l'adaptation et le partage entre citoyens de différentes origines — qui ont façonné le pays et sont essentiels à son développement.

Bilateral Health Agreements between the Federal and Provincial/Territorial Governments in Canada

Alors que s'amplifiaient les tensions entre Ottawa et les provinces au sujet du financement des soins de santé, cette analyse de Gregory Marchildon soulignait à point nommé que des accords de transfert bilatéraux pourraient favoriser l'innovation et la performance globale de notre système de soins de santé. Publiée en vue de la réunion des premiers ministres de décembre 2016, elle a permis d'éclairer gouvernements et intervenants sur l'historique des accords du genre et leur applicabilité à la situation actuelle. Depuis, les provinces et territoires (à l'exception du Manitoba) ont conclu avec Ottawa des ententes bilatérales sur un financement ciblé des soins de santé.

Indigenous Peoples, Canada and the Possibility of Reconciliation

Avec la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation en décembre 2015, précédée un mois plus tôt de l'élection d'un nouveau gouvernement, le projet politique de réconciliation avec les peuples autochtones « est passé de la parole aux actes », estime David Newhouse, éminent universitaire autochtone. Il retrace dans cette analyse les événements ayant mené à ce programme de réconciliation, notamment l'héritage du colonialisme, les décisions judiciaires importantes et la mobilisation des Autochtones. Il exhorte les dirigeants des institutions du pays à piloter l'initiative de réconciliation de manière à favoriser l'évolution des mentalités dans toute la société canadienne. Pour mener à bien ce processus, précise-t-il, la classe politique doit comprendre en profondeur les attentes et les objectifs politiques des autochtones.

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

Les experts de l'IRPP ont présenté leurs travaux au Comité spécial sur la réforme électorale de la Chambre des communes, à l'ambassade du Canada à Berlin, au Public Administration and Constitutional Affairs Committee de la Chambre des communes du Royaume-Uni, à l'Institut d'études canadiennes de McGill et à l'Université Queen's.

PUBLICATIONS

Harper without Jeers, Trudeau without Cheers: Assessing 10 Years of Intergovernmental Relations
Christopher Dunn (8 septembre 2016)

Canada's Equalization Policy in Comparative Perspective
Daniel Béland et André Lecours (15 septembre 2016)

Provincial/Territorial Governments and the Negotiation of International Trade Agreements
Christopher J. Kukucha (18 octobre 2016)

Indigenous Peoples, Canada and the Possibility of Reconciliation
David Newhouse (17 novembre 2016)

Carbon Pricing and Intergovernmental Relations in Canada
Tracy Snoddon et Debora VanNijnatten (23 novembre 2016)

Bilateral Health Agreements between the Federal and Provincial/Territorial Governments in Canada
Gregory Marchildon (6 décembre 2016)

Collaboration and Unilateral Action: Recent Intergovernmental Relations in Canada
Robert Schertzer, Andrew McDougall et Grace Skogstad (13 décembre 2016)

Coming into Its Own? Canada's Council of the Federation, 2003-16
Emmet Collins (26 mars 2017)

ÉVÉNEMENTS

Webinaire IRPP : « Canada's Equalization Policy in Comparative Perspective » (18 octobre 2016)

Webinaire IRPP : « Bilateral Health Agreements between the Federal and Provincial/Territorial Governments in Canada » (30 novembre 2016)

Les défis du vieillissement

Directrice de recherche FRANCE ST-HILAIRE

Le vieillissement de la population confronte tous les ordres de gouvernement à un éventail complexe de défis économiques et sociaux qui se manifesteront durant plusieurs décennies. Le programme traite de ce phénomène démographique et de ses répercussions sur les politiques publiques et l'ensemble de la société.

No Place to Grow Old: How Canadian Suburbs Can Become Age-Friendly

Le vieillissement rapide de la population canadienne impose aux municipalités de recentrer leur planification en vue d'atténuer les effets de l'étalement des banlieues, dont la dépendance à l'automobile isole les aînés moins mobiles. C'est ce qu'affirme l'expert en urbanisme Glenn Miller, qui exhorte les provinces à modifier leurs politiques d'aménagement pour prioriser les collectivités amies des aînés et à les harmoniser à d'autres mesures provinciales favorisant la densité du développement, la mobilité des piétons et le vieillissement à domicile. La coordination des initiatives municipales et provinciales sera indispensable à l'adaptation des banlieues et des réseaux de transport aux besoins d'une population vieillissante.

Improving Prescription Drug Safety for Canadian Seniors

Les aînés sont les plus grands consommateurs de médicaments d'ordonnance au Canada. Pas moins de la moitié de ces médicaments seraient toutefois pris de façon incorrecte ou prescrits de manière excessive. Selon Nicole Bernier, Ottawa doit adopter une stratégie nationale visant à remédier aux pratiques de prescription inappropriées qui entraînent l'utilisation dangereuse des médicaments pris par les aînés. S'appuyant sur les recommandations de 2015 du Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie, l'auteure exhorte Santé Canada à jouer un rôle plus actif pour ce qui est de réexaminer le processus d'approbation des médicaments, de surveiller les médicaments récemment commercialisés qui sont prescrits aux aînés, d'améliorer le signalement des effets indésirables et de favoriser la recherche indépendante sur l'utilisation non conforme des médicaments d'ordonnance.

IMPACT

Par suite de la publication de l'étude de Glenn Miller, le conseil municipal de Toronto a convenu de proposer une résolution engageant la ville à intégrer des mesures favorables aux aînés dans son schéma d'aménagement officiel. Si la résolution est adoptée, Toronto deviendra la première grande ville ontarienne à prendre ce genre de décision. Entre-temps, la ville intégrera des mesures en faveur des aînés dans plusieurs projets d'envergure qui seront prochainement évalués par son conseil municipal.

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

Les experts de l'IRPP ont présenté leurs travaux au Gerontology Research Centre de l'Université Simon Fraser, à la BC Care Providers Association et à des conseillers principaux en politiques du ministre ontarien des Affaires municipales.

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

Les travaux de l'IRPP sur la planification urbaine favorable aux aînés ont été cités plus de 80 fois dans les médias de l'ensemble du pays et ont touché un auditoire potentiel de 9,11 millions de personnes.

PUBLICATIONS

Improving Prescription Drug Safety for Canadian Seniors
Nicole F. Bernier (12 janvier 2017)

No Place to Grow Old: How Canadian Suburbs Can Become Age-Friendly
Glenn Miller (8 mars 2017)

ÉVÉNEMENTS

Déjeuner-causerie : « Expanding Long-Term Care in the Community: Can It Be Done? » (14 juin 2016)

« Nous devons renouveler le débat sur l'innovation. »

Relever le défi de l'innovation

Directrice de recherche JOANNE CASTONGUAY

L'IRPP lancera au cours des prochains mois un nouveau programme de recherche axé sur la demande d'innovation, ses effets sur la croissance économique et le rôle que jouent les politiques publiques, qui peuvent favoriser ou alors entraver cette demande.

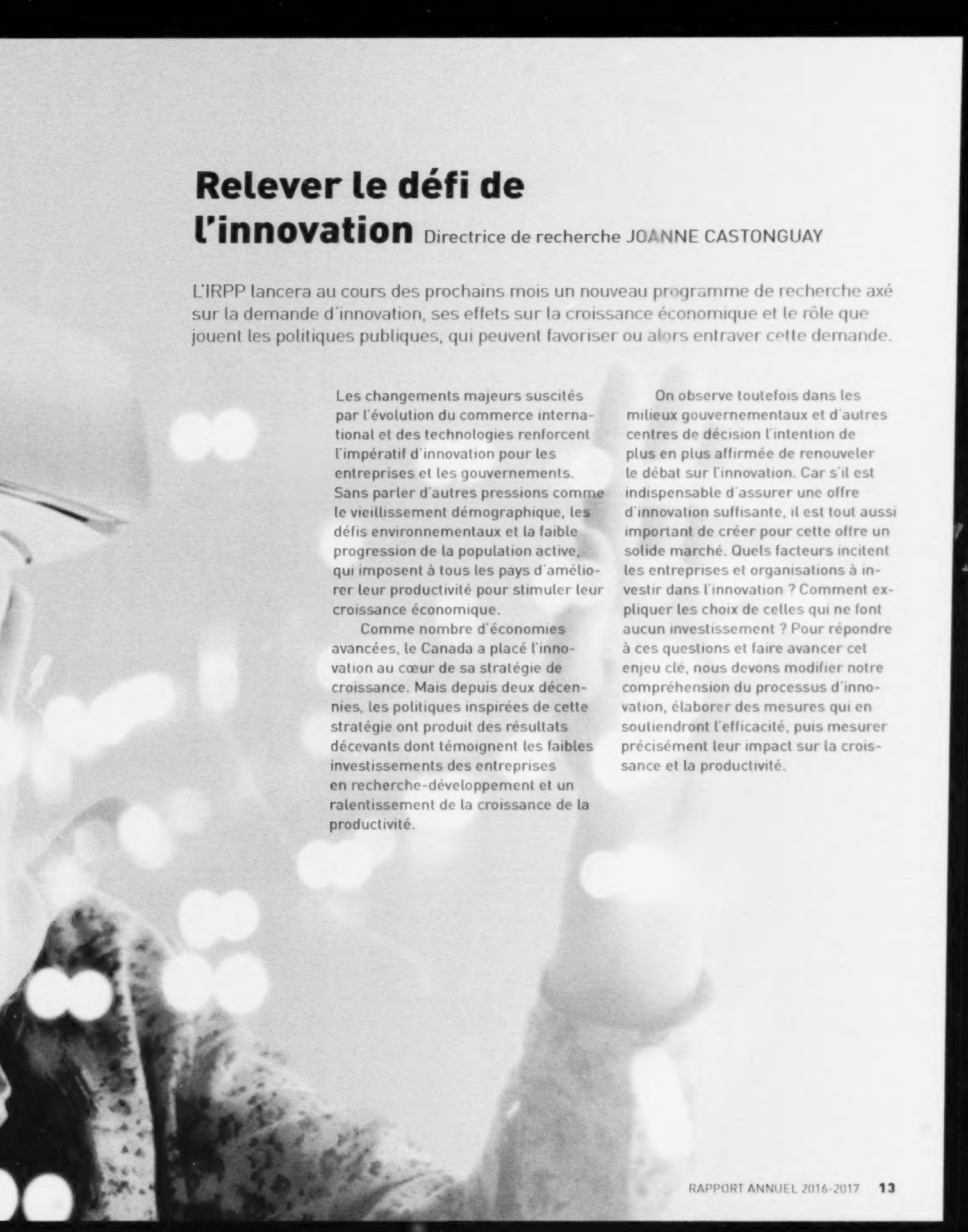

Les changements majeurs suscités par l'évolution du commerce international et des technologies renforcent l'impératif d'innovation pour les entreprises et les gouvernements. Sans parler d'autres pressions comme le vieillissement démographique, les défis environnementaux et la faible progression de la population active, qui imposent à tous les pays d'améliorer leur productivité pour stimuler leur croissance économique.

Comme nombre d'économies avancées, le Canada a placé l'innovation au cœur de sa stratégie de croissance. Mais depuis deux décennies, les politiques inspirées de cette stratégie ont produit des résultats décevants dont témoignent les faibles investissements des entreprises en recherche-développement et un ralentissement de la croissance de la productivité.

On observe toutefois dans les milieux gouvernementaux et d'autres centres de décision l'intention de plus en plus affirmée de renouveler le débat sur l'innovation. Car s'il est indispensable d'assurer une offre d'innovation suffisante, il est tout aussi important de créer pour cette offre un solide marché. Quels facteurs incitent les entreprises et organisations à investir dans l'innovation ? Comment expliquer les choix de celles qui ne font aucun investissement ? Pour répondre à ces questions et faire avancer cet enjeu clé, nous devons modifier notre compréhension du processus d'innovation, élaborer des mesures qui en soutiendront l'efficacité, puis mesurer précisément leur impact sur la croissance et la productivité.

Échanges internationaux et commerce mondial Directeur de recherche STEPHEN TAPP

Ce programme de recherche examine comment l'évolution internationale des échanges, des investissements, des technologies et des forces économiques et géopolitiques agit sur le Canada et ses politiques commerciales. Il vise l'élaboration d'un programme d'action à moyen terme qui permettra au pays de renforcer sa participation à l'économie mondiale.

Dans le cadre de cette vaste initiative pluriannuelle, l'IRPP a publié en deux ans 25 études qui feront partie du sixième volume de la collection L'art de l'État, intitulé *Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities*, ouvrage collectif dirigé par Stephen Tapp, Ari Van Assche et Robert Wolfe, qui sera publié en mai 2017.

Inclusive Trade, Inclusive Development: Opportunities for Canadian Leadership

L'économie mondiale traverse une période de profonds changements qui créent des tensions inédites mais aussi de nombreuses possibilités de redynamiser le système commercial international, de promouvoir une croissance inclusive et de réduire la pauvreté dans les pays en développement. Selon Margaret Biggs, le Canada a tout intérêt à faire pression en faveur d'un commerce ouvert et inclusif et de l'intégration des pays en développement et émergents au système commercial mondial. Pour ce faire, il doit devenir un chef de file en matière de facilitation des échanges et investissements, centrer ses efforts de développement sur le commerce inclusif, promouvoir les échanges et investissements bilatéraux avec les économies en développement, et s'assurer que ses propres politiques sociales sont suffisamment solides dans une économie ouverte et inclusive.

Canadian Trade Policy in a G-Zero World: Preferential Negotiations as a Natural Experiment

Les négociations commerciales régionales ayant pris une tournure plus litigieuse dans la foulée du Brexit et de la rhétorique contre l'Accord de libre-échange nord-américain apparue aux États-Unis, le Canada doit faire du renforcement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) un objectif prioritaire de sa politique commerciale, observe Robert Wolfe. Si les négociateurs ont largement recentré leur action sur des ententes préférentielles comme l'Accord économique et commercial global et le Partenariat transpacifique, ce type d'accord ne risque guère d'accroître la cohésion du système commercial international. Mais pour renforcer l'OMC, il faudra surmonter les obstacles qui empêchent de régler des problèmes de longue date et s'attaquer à plusieurs nouveaux enjeux. L'une des clés consistera à négocier directement avec la Chine au lieu de s'activer en périphérie de la première puissance commerciale du globe.

IMPACT

Dix des collaborateurs de l'ouvrage *Redesigning Canadian Trade Policies for New Global Realities* sont cités dans un récent rapport du Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international, intitulé *Les accords de libre-échange : un levier de prospérité économique*.

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

Les experts de l'IRPP ont présenté leurs travaux au Comité sénatorial des affaires étrangères et du commerce international, à l'Institute on Trade Policy de l'Université Queen's et à l'Association canadienne d'économique.

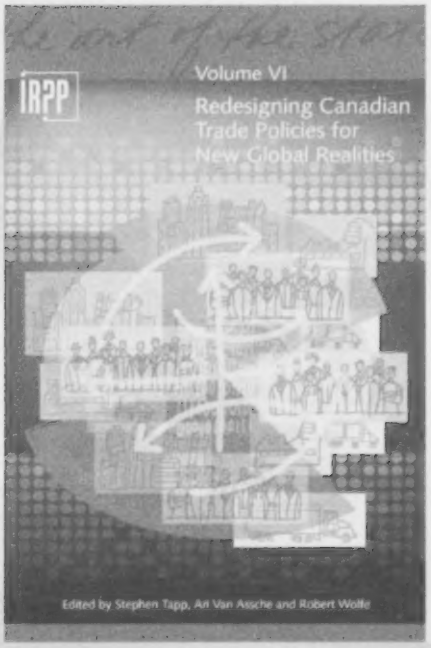

PUBLICATIONS

Is More Trade Liberalization the Remedy for Canada's Trade Woes?
Jim Stanford (14 avril 2016)

Small Business Traders in Canada
Ted Mallett (12 mai 2016)

Technology-Enabled Small Business Trade in Canada: New Evidence from eBay Marketplaces
Usman Ahmed et Hanne Melin (26 juillet 2016)

The Restrictiveness of Canada's Services Trade Policy in an International Context
Sébastien Miroudot (2 août 2016)

The Potential to Enhance Canada's Services Trade in CETA, TPP and TiSA
Erik van der Marel (3 août 2016)

Canadian Trade Policy in a G-Zero World: Preferential Negotiations as a Natural Experiment
Robert Wolfe (13 septembre 2016)

Navigating the Maze: Canada, Rules of Origin and the Trans-Pacific Partnership
Andrew (Sandy) Moroz (29 septembre 2016)

Going Global: Canadian SME Trade and Emerging Markets
Sui Sui et Stephen Tapp (13 octobre 2016)

How Gender Affects SMEs' Participation in International Trade
Arancha González (3 novembre 2016)

Inclusive Trade, Inclusive Development: Opportunities for Canadian Leadership
Margaret Biggs (19 décembre 2016)

Canadian Investment Treaty Policy: Stay the Course on Progressive Developments
Andrew Newcombe (18 janvier 2017)

ÉVÉNEMENTS

Table ronde (en collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique) : « Coordinating Performance in International Trade and Human Rights » (5 mai 2016)

Compétences et marché du travail

Directrice de recherche FRANCE ST-HILAIRE

Ce programme de recherche vise à produire une analyse intégrée et à long terme des défis politiques auxquels le marché du travail devra répondre dans la prochaine décennie, des défis posés par le vieillissement démographique, les changements technologiques et les besoins en main-d'œuvre qualifiée.

Parental Benefits in Canada: Which Way Forward?

Dans son budget de 2017, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il apporterait des modifications aux prestations de maternité et parentales de l'assurance emploi pour donner une plus grande flexibilité aux parents qui travaillent. Ceux-ci pourront prolonger de 12 à 18 mois la période de versement des prestations, établies toutefois à un taux inférieur. Dans cette étude publiée à l'approche du budget, Jennifer Robson examine les lacunes de ces prestations et les réformes qui permettraient de répondre à l'évolution des besoins des familles et du marché du travail. Elle conclut que les modifications proposées ne profiteront pas aux familles à faible revenu si Ottawa n'adopte pas des mesures supplémentaires en offrant notamment des conditions d'admissibilité plus inclusives, un soutien ciblé aux familles à revenu faible et modeste par l'entremise du Supplément familial, une meilleure coordination des prestations de congé parental et des prestations pour enfants, et une amélioration des incitations offertes aux employeurs qui complètent les prestations de leurs employés.

Inclusive Employment for Canadians with Disabilities: Toward a New Policy Framework and Agenda

Plus de 400 000 adultes en âge de travailler mais souffrant d'incapacité physique ou mentale sont sans emploi au Canada, même s'ils peuvent et désirent participer au marché du travail. Ils devraient pourtant avoir accès à un véritable travail salarié et leurs droits devraient être aussi bien protégés que ceux des autres travailleurs, soutient Michael Prince, qui propose aux gouvernements un plan d'action en six points pour favoriser l'emploi des personnes handicapées : 1. renouveler la conception de l'invalidité et de la citoyenneté ; 2. aider les jeunes à mieux vivre la transition des études au travail ; 3. améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire ; 4. promouvoir les pratiques de soutien en milieu de travail ; 5. bonifier les services et le soutien à l'emploi ; 6. actualiser les ententes fédérales-provinciales relatives au marché du travail.

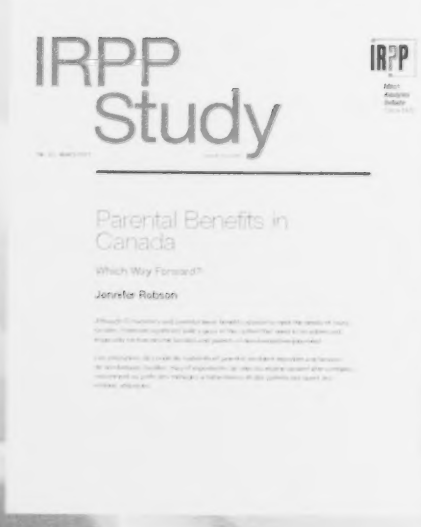

IMPACT

Le Comité de la condition féminine de la Chambre des communes a adopté l'étude de l'IRPP sur les prestations parentales comme document de référence.

INTERVENTIONS DES EXPERTS DE L'IRPP

Les experts de l'IRPP ont présenté leurs travaux au cabinet du premier ministre, au ministère de l'Emploi et du Développement social, à l'organisme Inclusion BC et à l'Association canadienne pour l'intégration communautaire.

MENTIONS DANS LES MÉDIAS

L'étude de l'IRPP sur les prestations parentales a été citée plus de 180 fois dans des reportages publiés à l'échelle du pays et a touché un auditoire potentiel de 44 millions de personnes.

PUBLICATIONS

Inclusive Employment for Canadians with Disabilities: Toward a New Policy Framework and Agenda
Michael J. Prince (11 août 2016)

Parental Benefits in Canada: Which Way Forward?
Jennifer Robson (15 mars 2017)

Options politiques Rédactrice en chef JENNIFER DITCHBURN

Options politiques visait cette année à tirer pleinement parti d'une dynamique amorcée avec la transition numérique du magazine. Cette transition achevée, notre équipe a tout mis en œuvre pour renforcer ses processus internes, accroître la quantité et la qualité du contenu de la nouvelle plateforme, et étendre son rayonnement auprès d'un public élargi.

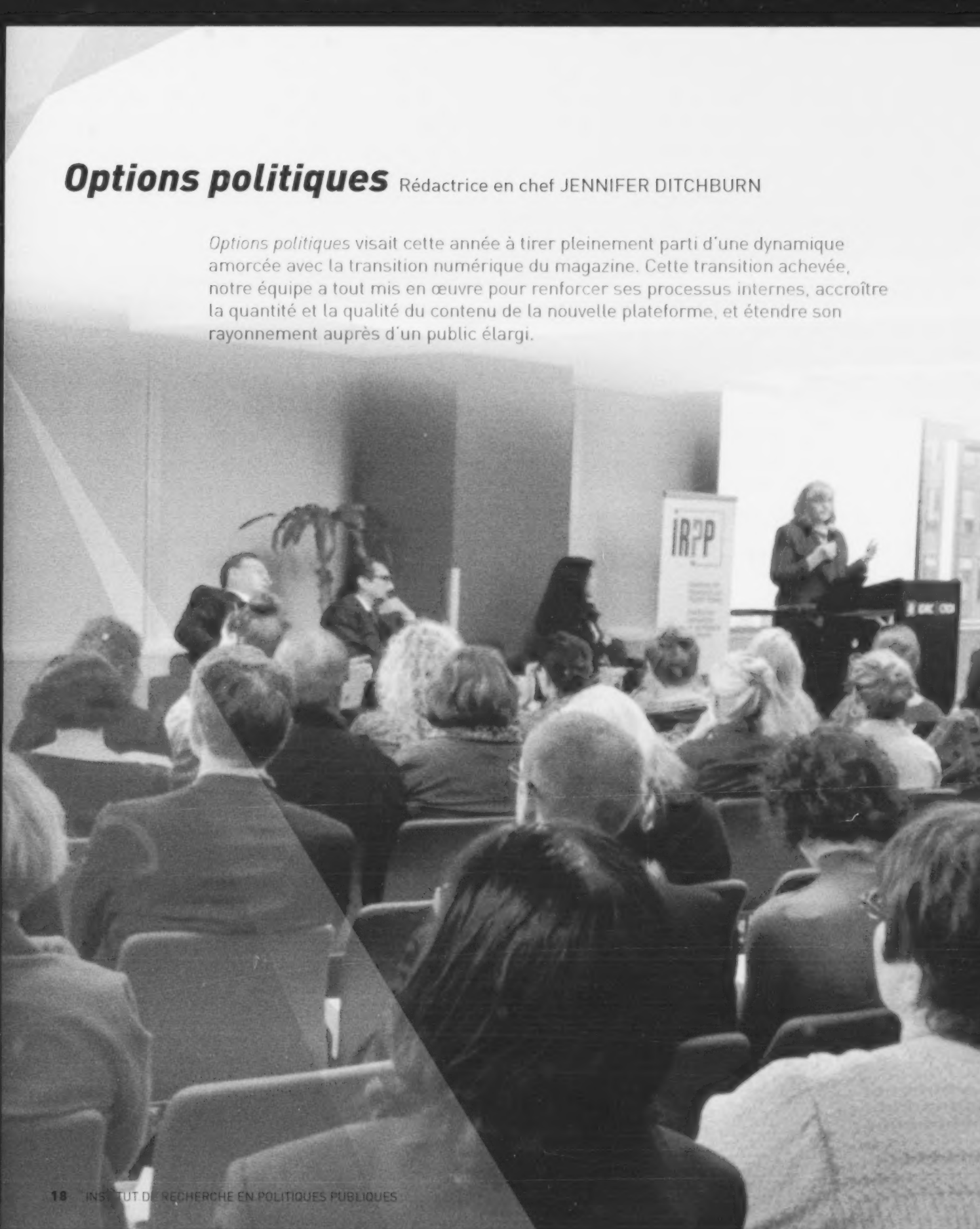

Le nombre d'articles publiés chaque semaine a augmenté de façon exponentielle. Cette progression, jumelée à l'infatigable activité de notre équipe de communications sur les réseaux sociaux, a fait bondir notre lectorat, avec 100 000 pages vues en fin d'exercice.

Options politiques a aussi entrepris une série d'ateliers publics visant à démystifier la complexité de l'élaboration des politiques, dont chacun a porté sur un domaine précis. Le premier de ces ateliers, « How to Read a Federal Budget », comportait trois présentations très différentes sur la façon d'analyser un budget au-delà de son argumentaire promotionnel. Le deuxième atelier, « Understanding the *Indian Act* », a réuni trois spécialistes de cette loi largement périmée mais encore toute-puissante, et a fait salle comble.

Toujours en avance sur les enjeux émergents, le magazine a également publié d'importants dossiers sur des sujets comme l'évolution de la nature du travail, l'avenir du journalisme canadien, l'aide internationale et la réforme électorale. Nos auteurs comptent autant de femmes que d'hommes, et nous continuons de privilégier la diversité parmi nos collaborateurs, y compris du côté des peuples autochtones.

À l'horizon immédiat, *Options politiques* s'efforcera d'élargir son auditoire en misant sur les réseaux sociaux et en améliorant l'expérience de ses lecteurs sur les appareils mobiles.

Communications Agente de communications SHIRLEY CARDENAS

Devant des enjeux toujours plus complexes qui occupent nos gouvernements et à la raréfication des lieux propices aux échanges approfondis, l'IRPP joue un rôle plus important que jamais en suscitant et en éclairant le débat sur nos politiques publiques. C'est ainsi que nos experts peuvent être vus et entendus dans les principales émissions d'affaires publiques du pays, que leurs textes sont publiés dans les pages d'opinion des plus grands journaux, et que l'Institut continue d'exercer une réelle influence dans les grands débats au pays.

C'est ce que confirme la couverture médiatique de nos travaux de recherche, qui a augmenté cette année de 20 p. 100 et donné lieu à 1 280 mentions dans les médias imprimés et électroniques. Sur notre site Web, le trafic a bondi de 46 p. 100, passant de 325 581 à 476 732 utilisateurs et totalisant 1 043 260 pages vues. Une grande partie de ce trafic provient des réseaux sociaux, dont l'utilisation est partout en forte hausse : le nombre de nos abonnés Twitter et Facebook a ainsi augmenté de 50 et 70 p. 100 respectivement.

Au cours des 12 derniers mois, l'IRPP a lancé une stratégie axée sur les médias sociaux, actualisé le logo d'*Options politiques* et mis en place de nouveaux outils de suivi pour mesurer la couverture de ses recherches. Nous avons encore amélioré la conception de notre site Web, y compris pour optimiser le partage sur les réseaux sociaux, tout en mettant nos recherches davantage en valeur à l'aide d'infographies, de vidéos et de balados. Ces moyens nous permettent d'aborder les enjeux clés de différents points de vue et de porter la discussion dans les foyers, les établissements d'enseignement les milieux de travail.

Autres événements et publications

Déjeuner-causerie : « Canada's Innovation Conundrum: Five Years After the Jenkins Report » (9 juin 2016)

Rapport : « Canada's Innovation Conundrum: Five Years After the Jenkins Report »
Andrei Sulzenko (9 juin 2016)

Lancement de livre : « Two Freedoms: Canada's Global Future »
Hugh Segal (14 avril 2016)

Rapport du Comité des placements

Présidente LEA HANSEN / Membres MICHAEL DECTER, MICHAEL KOERNER, BOB LUBA, LOUISE POIRIER-LANDRY

Le Fonds de dotation de l'IRPP a pour objectif de subvenir aux besoins de l'Institut. Le Comité des placements vise à maintenir la valeur réelle du Fonds après inflation, de façon qu'il produise les revenus nécessaires aux activités futures de l'Institut. Le Comité des placements a pour rôle de conseiller le conseil d'administration sur la stratégie d'investissement de l'Institut, de déterminer et de recommander la meilleure composition de l'actif du Fonds, de choisir les gestionnaires de placement externes et de les tenir responsables de l'exécution de leur mandat (en matière de risque comme de rendement), et d'agir auprès du Conseil en tant que ressource sur les questions d'investissement.

Le Comité des placements et le Conseil ont toujours reconnu que le maintien des activités de l'Institut et la protection de la valeur du Fonds peuvent représenter des objectifs potentiellement contradictoires. C'est pourquoi l'Institut a utilisé différentes approches et formules au cours des années pour déterminer le montant du retrait annuel du Fonds pour ses activités. Ainsi, le Conseil a décidé en 1987 de retirer chaque année une somme égale à 8 p. 100 de la valeur trisannuelle moyenne du Fonds mesurée en fin d'exercice, plutôt que de se baser sur les revenus annuels réels qu'il génère. Ce retrait a été réduit à 5 p. 100 en 1994, puis augmenté à 5,5 p. 100 en 1997-2000 et à 6 p. 100 en 2005-2007.

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2008-2009, le Conseil a décidé de réduire de nouveau, de façon progressive, le taux de retrait, qui était alors de 5 p. 100, au taux actuel de 4 p. 100. Afin de diminuer davantage l'effet de volatilité du portefeuille sur le montant retiré du Fonds pour les activités de l'IRPP, le Comité a alors choisi la formule Yale modifiée pour sa politique de dépenses. Cette formule consiste à retirer l'équivalent de 80 p. 100 du budget de fonctionnement du précédent exercice, majoré en fonction du taux d'inflation établi par l'indice des prix à la consommation de l'année précédente, ainsi que 20 p. 100 du taux de retrait à long terme appliqué à la moyenne de la valeur marchande du Fonds des quatre trimestres antérieurs se terminant le 31 décembre.

En 2012, le Comité a décidé de délaisser les fonds de placement équilibrés pour des fonds spécialisés et de modifier comme suit la composition de l'actif : augmenter de 60 à 70 p. 100 la part investie en actions (30 p. 100 en actions canadiennes, 20 p. 100 en actions américaines et 20 p. 100 en actions étrangères) et réduire de 40 à 30 p. 100 la part du portefeuille à revenu fixe. En janvier 2013, le Comité a confié à Burgundy Asset Management la gestion de la part du fonds investie en actions. Puis en juin 2014, il a confié la partie à revenu fixe du portefeuille, dont 25 p. 100 sont investis dans des hypothèques commerciales, à Phillips, Hager & North, services-conseils en placements.

En poursuivant l'examen des options et stratégies d'augmentation du rendement à long terme ajusté en fonction des risques, le Comité a décidé d'investir à compter d'avril 2017 environ 10 p. 100 du Fonds dans le Fonds immobilier canadien de prestige de Brentall Kennedy (dont les revenus de base proviennent d'immeubles de bureaux, de bâtiments industriels et commerciaux et de bâtiments résidentiels collectifs). Cette décision repose sur l'analyse du Comité, qui s'attend à ce que le rendement des obligations reste faible et que les taux d'intérêt augmentent. En conséquence, la composition de l'actif devrait se répartir comme suit : 70 p. 100 d'actions, 20 p. 100 d'obligations et 10 p. 100 d'immobilier.

Pour l'exercice 2016-2017, la somme du Fonds transférée vers les activités s'est établie à 1 718 346 dollars — une légère hausse par rapport à l'an dernier, correspondant à près de 70 p. 100 des coûts de fonctionnement. En conformité avec la décision de décembre 2014 du Conseil applicable aux trois exercices se terminant en mars 2018, un montant supplémentaire de 500 000 dollars a été temporairement retiré pour permettre à la direction de privilégier le développement à long terme de l'Institut.

La force du marché des actions, surtout en Amérique du Nord, a compensé le faible rendement des obligations. Cette solide performance a donné lieu à une hausse de 12,2 p. 100 (avant frais de placement et retraits) et de 5,9 p. 100 (après frais et retraits nécessaires aux activités de l'exercice) de la valeur marchande 2016-2017 du Fonds.

Le Comité est très fier d'avoir obtenu une valeur marchande du Fonds qui compte parmi les valeurs les plus élevées jamais enregistrées dans l'histoire de l'IRPP, le Fonds s'étant largement rétabli du recul notable des marchés de 2008. Depuis la création de l'IRPP il y a 45 ans, le Fonds a contribué avec plus de 75 millions de dollars au fonctionnement de l'Institut.

La valeur marchande combinée du Fonds s'établissait à 43 028 613 dollars au 31 mars 2017. La composition de son actif est indiquée dans le tableau à la page suivante.

FONDS DE DOTATION — COMPOSITION DES ACTIFS

			Fourchette	Objectif
	$	%	%	%
Actions canadiennes	12 462 724	29,0	25-35	30,0
Actions américaines	9 977 500	23,2	15-25	20,0
Actions autres que nord-américaines	9 288 054	21,6	15-25	20,0
Total des actions	**31 728 278**	**73,7**	**60-80**	**70,0**
Rendement bonifié total des obligations	8 711 648	20,2	-	22,5
Hypothèques	2 588 687	6,0	-	7,5
Total du revenu fixe	**11 300 335**	**26,3**	**20-40**	**30,0**
Total	**43 028 613**	**100,0**		

FONDS DE DOTATION — FAITS SAILLANTS

	Exercice				
	2017	**2016**	**2015**	**2014**	**2013**
Valeur marchande	43 028 613 $	40 664 295 $	42 965 969 $	39 535 138 $	35 410 577 $
Rendement (avant retraits et frais)	12,2 %	0,7 %	14,0 %	17,8 %	8,6 %
Rendement (après retraits et frais)	5,9 %	-5,4 %	8,7 %	11,6 %	2,9 %
Charges (frais en sus)*	2 218 346 $**	2 216 765 $**	1 713 855 $	1,861,465 $**	1 815 499 $
Budget de fonctionnement	2 489 927 $	2 410 034 $	2 266 242 $	2 268 301 $	2 505 499 $
Contribution du Fonds de dotation	69,0 % 89,1 %**	71,2 % 91,9 %**	75,6 %	77,7 % 82,1 %**	72,5 %

* Le montant retiré du Fonds de dotation aux fins des activités est déterminé à l'aide de la formule Yale modifiée.
** Comprend un retrait supplémentaire du Fonds de dotation autorisé par le conseil d'administration.

RENDEMENTS À LONG TERME DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP

(taux de croissance annuel composé après retraits et frais)

Années	
1	5,9 %
2	0,1 %
3	2,9 %
4	5,0 %
5	4,6 %
10	0,2 %

VALEUR DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP, 1974-2017

(millions de dollars)

Note : La croissance exceptionnellement forte des années 1970 s'explique en partie par d'importants apports de capitaux.

CROISSANCE DU FONDS DE DOTATION DE L'IRPP, 1987-2017

(évolution annuelle en pourcentage, après retraits pour fonctionnement et frais de gestion)

Rapport de l'auditeur indépendant

Nexia Friedman

Au conseil d'administration de Institut de recherche en politiques publiques

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut de recherche en politiques publiques, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et des états des produits sur les charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut de recherche en politiques publiques au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'Institut de recherche en politiques publiques pour l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 7 juin 2016.

Nexia Friedman LLP[1]

Comptables professionnels agréés

Montréal, Québec
Le 6 juin 2017

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A124456

BILAN 31 mars 2017

	2017	2016
	$	$
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**161 865**	-
Débiteurs (note 3)	**391 716**	271 323
Frais payés d'avance	**26 968**	9 148
	580 549	280 471
Placements (note 4)	**43 028 613**	40 664 697
Immobilisations corporelles (note 5)	**14 865**	13 785
	43 624 027	40 958 953
PASSIF		
À court terme		
Découvert bancaire	**-**	9 668
Créditeurs et frais courus (note 7)	**124 393**	113 701
Apports reportés (note 8)	**45 622**	45 622
	170 015	168 991
ACTIF NET		
Affecté aux opérations	**43 234 380**	40 590 177
Non affecté	**219 632**	199 785
	43 454 012	40 789 962
	43 624 027	40 958 953

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

État de l'évolution de l'actif net Exercice clos le 31 mars 2017

			2017	2016
	Affecté aux opérations	**Non affecté**	**Total**	Total
	$		**$**	$
Solde au début de l'exercice	**40 590 177**	**199 785**	**40 789 962**	42 884 268
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**-**	**2 664 050**	**2 664 050**	(2 094 306)
Transfert (note 9)	**2 664 203**	**(2 664 203)**		
Solde à la fin de l'exercice	**43 234 380**	**219 632**	**43 454 012**	40 789 962

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des produits sur les charges Exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	$	$
PRODUITS		
Contributions	**77 328**	164 715
Publications et événements	**21 766**	8 659
Événements *Options politiques*	**4 315**	11 322
Publicité et promotion *Options politiques*	**1 232**	8 574
	104 641	193 270
CHARGES		
Services généraux de recherche et de soutien	**1 797 877**	1 811 431
Options politiques	**416 394**	402 246
Autres publications	**73 067**	52 626
Intérêts et frais bancaires	**6 260**	5 570
Amortissement des immobilisations corporelles	**9 542**	11 583
	2 303 140	2 283 456
Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation	**(2 198 499)**	(2 090 186)
Revenus nets d'investissement		
Variation de la juste valeur des investissements	**3 724 229**	(1 048 767)
Dividendes	**1 449 008**	1 418 515
Coûts de transactions	**(310 688)**	(373 868)
	4 862 549	(4 120)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**2 664 050**	(2 094 306)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars 2017

	2017	2016
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**2 664 050**	(2 094 306)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**9 542**	11 583
Variation de la juste valeur des investissements	**(3 356 914)**	1 648 271
Radiation de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	**-**	(4 115)
	(683 322)	(438 567)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	**(127 521)**	(12 942)
	(810 843)	(451 509)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	**(1 765 926)**	(1 986 730)
Produit de la cession de placements	**2 758 924**	2 597 450
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(10 622)**	(3 745)
	982 376	606 975
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	**-**	(654)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**171 533**	154 812
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**(9 667)**	(164 479)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**161 866**	(9 667)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires 31 mars 2017

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

L'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada en générant des recherches, en fournissant des idées et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens. L'organisme est constitué en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et provinciale. L'organisme n'est donc pas sujet à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du *Guide de comptabilité de l'ICCA*, ci-après nommé NCOSBL, et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations concernent la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation de ses produits. Les apports affectés sont reportés au bilan et sont constatés dans l'année où les dépenses connexes sont engendrées lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsque les sommes sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de publicité et de promotion sont constatés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que les services ont été rendus et que le prix est fixé ou déterminable. Ceux-ci sont alors constatés sur une base linéaire pour la durée du contrat à partir du moment où le service commence à être rendu. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que revenu reporté au bilan sous forme de revenus de commandite perçus d'avance.

Les revenus de publications et d'événements sont constatés lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que les services ont été rendus, que la propriété a changé de main et que le prix est fixé ou déterminable. La portion des montants reçus qui ne peut pas être constatée dans l'année en cours est comptabilisée en tant que revenu reporté au bilan sous forme de revenus de publication et d'événements perçus d'avance.

Les autres revenus sont constatés lorsqu'ils sont gagnés ainsi que lorsqu'il y a des éléments probants convaincants qu'un accord existe, que la propriété a changé de main ou que le service a été rendu et que le prix est fixé ou déterminable.

Les transactions relatives aux investissements sont comptabilisées selon la date de transaction et les revenus associés à ses transactions sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, les revenus de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende et les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

L'organisme a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits d'intérêts (incluant l'amortissement des primes et des escomptes sur les placements en obligations) ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les placements à court terme ayant une date d'échéance de trois mois ou moins.

Répartition des charges

Les salaires et autres dépenses qui sont partiellement liés aux activités d'*Options politiques* sont alloués aux dépenses d'*Options politiques*.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous :

Équipement informatique	33 %
Mobilier et agencements	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme se composent des immobilisations corporelles à durée de vie définie. Ces actifs sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Devise étrangère

L'organisme suit la méthode temporelle pour convertir en dollars canadiens ses soldes et ses transactions établies en devises étrangères. Selon cette méthode, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change effectifs à la fin de l'exercice, tandis que les autres éléments du bilan et de l'état des résultats sont convertis aux taux de change mensuels moyens à la date de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont imputés aux résultats de la période.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, ajustée par, dans le cas d'instruments financiers qui ne seront pas mesurés à leur juste valeur subséquemment, le montant des coûts de transactions directement attribuables à l'instrument. Les coûts de transactions relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des investissements en actions et en obligations qui sont cotés sur un marché actif et qui sont évalués à la juste valeur. L'organisme a choisi d'évaluer les investissements de fonds communs et d'obligations à la juste valeur. La juste valeur des investissements est basée sur le cours de clôture. Les variations de la juste valeur, incluant les intérêts gagnés et courus, les gains et les pertes réalisés à la disposition et les gains et les pertes non réalisés sont inclus dans les produits.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

3. DÉBITEURS

	2017	2016
	$	$
Comptes clients	**2 881**	1 224
Dividendes à recevoir	**184 628**	63 198
Comptes à recevoir sur la cession de placements	**146 100**	145 259
Taxes de vente à recevoir	**58 107**	61 642
	391 716	271 323

4. PLACEMENTS

Les placements sont composés de fonds d'actions et d'obligations et sont présentés à la juste valeur marchande de 43 028 613 $ (2016 — 40 664 697 $) et ont un coût de 33 759 579 $ (2016 — 34 085 758 $).

	2017	2016
	$	$
Fonds d'actions canadiennes	**12 442 724**	11 346 697
Fonds d'actions américaines	**9 977 500**	8 726 000
Fonds d'actions étrangères	**9 288 054**	8 773 000
Fonds communs d'obligations	**11 300 335**	11 819 000
	43 028 613	40 664 697

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	$	$	$
Équipement informatique	**411 797**	**397 713**	**14 084**
Mobilier et agencements	**138 873**	**138 092**	**781**
	550 670	**535 805**	**14 865**

	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	$	$	$
Équipement informatique	401 174	390 371	10 803
Mobilier et agencements	138 873	135 891	2 982
	540 047	526 262	13 785

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme a une marge de crédit de 470 000 $ révisée annuellement avec l'institution financière.

L'avance bancaire impayée est remboursable sur demande, est non garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 1%.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2017	2016
	$	$
Fournisseurs et frais courus	**124 393**	113 701

Il n'y a aucune somme à remettre à l'état au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016.

8. APPORTS REPORTÉS

	2017	2016
	$	$
Fonds de la cinquième décennie		
Solde au début de l'exercice	**45 622**	45 622
Montant comptabilisé dans les résultats de l'exercice	**-**	-
Montant reçu durant l'exercice	**-**	-
Solde à la fin de l'exercice	**45 622**	45 622

Le Fonds de la cinquième décennie est composé d'apports affectés à des fins spécifiques selon la discrétion du président et l'approbation par le conseil d'administration.

9. RESTRICTIONS SUR L'ACTIF NET ET SUR LES TRANSFERTS

L'actif net affecté aux opérations et sujet à des restrictions imposées par le conseil d'administration doit être maintenu pour financer les opérations de l'organisme. Pour financer les opérations de l'organisme, le conseil d'administration autorise un transfert annuel des ressources de l'actif net affecté à l'actif net non affecté. Ce transfert de ressources est déterminé en utilisant une formule approuvée par le conseil d'administration.

	2017	2016
	$	$
Montant annuel établi selon la formule	**1 718 346**	1 716 765
Montant spécial approuvé par le conseil d'administration	**500 000**	500 000
	2 218 346	2 216 765
Revenu net (perte nette) d'investissement	**4 862 549**	(4 120)
Transfert	**(2 644 203)**	2 220 885

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-exploitation, excluant certains frais d'exploitation pour lesquels l'organisme est responsable, sont approximativement les suivants :

	$
2018	107 000
2019	25 000
2020	3 000
2021	1 000
	136 000

11. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement comprend ce qui suit :

	2017	2016
	$	$
Débiteurs	**(120 393)**	12 112
Frais payés d'avance	**(17 820)**	5 942
Créditeurs et frais courus	**10 692**	4 500
Revenus d'adhésion et de commandites reçus à l'avance	**-**	(35 496)
	(127 521)	(12 942)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse qui suit fournit une mesure de l'exposition et de la concentration des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

L'organisme, dans le cours normal de ses activités, fournit du crédit à ses utilisateurs. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'une personne en particulier ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme établit une provision pour créances irrécouvrables en tenant compte du risque de crédit d'utilisateurs particuliers, des tendances économiques et d'autres informations économiques.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme a une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il est exposé au risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation potentielle de taux d'intérêt.

L'organisme gère son portefeuille en vue d'optimiser ses revenus d'intérêts.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements. Il gère ce risque grâce à une diversification et à une gestion minutieuse de son portefeuille.

Risque de change

L'organisme réalise certaines de ses transactions de placements en plusieurs devises étrangères. Conséquemment, il est exposé au risque de change relié aux variations de ces monnaies étrangères. Les actifs incluent les montants suivants contractés en dollars américains :

	2017	2016
	$	$
Encaisse	**3 677**	4 082

Risque de prix

Les investissements de l'organisme l'exposent à un risque de prix, étant donné que les changements des prix de marché peuvent résulter en variation de la juste valeur ou des liquidités générées sur ces investissements. Le risque maximum résultant de ces instruments financiers est équivalent à leur juste valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère ce risque en faisant un suivi constant des prévisions annuelles et de la maturité de ses passifs financiers en maintenant des actifs liquides ou facilement convertibles en argent et en maintenant l'accès à un financement additionnel provenant de sa marge de crédit.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres correspondants de 2016 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

1470, rue Peel, bureau 200
Montréal (Québec)
Canada H3A 1T1

T. 514 985-2461
F. 514 985-2559
irpp@irpp.org
irpp.org/fr